

Mission au pays des Mille Collines – le Rwanda

En 1992, la guerre civile (avez-vous déjà vu une guerre qui était civile?) faisait rage dans plusieurs régions du Rwanda, surtout aux frontières de l'Uganda. Les rebelles rwandais tutsis, recevaient le support des autorités de l'Uganda. Les affrontements duraient depuis une couple d'années. Le président Juvénal Habyarimana, qui avait pris le pouvoir par un coup d'état en 1973, demandait de l'aide technique et financière pour une élection démocratique nationale. C'était bien pour établir un gouvernement démocratique au Rwanda avec une élection pour élire un parlement national et un président. C'était évident qu'une élection était seulement une ruse pour essayer d'obtenir des fonds au support de cette guerre civile qui se prolongeait. Son gouvernement était formé de l'ethnie hutue seulement. Et depuis plusieurs années, il n'y avait aucun parti d'opposition. Le résultat aurait été une élection style soviétique avec seulement un candidat et un seul parti politique.

Ma mission, à l'invitation et la demande du gouvernement rwandais, était de me rendre sur les lieux pour faire une détermination objective de la situation en vue des élections. Cette mission des Nations-Unies et parrainée par le PNUD (Programmes des Nations-Unies pour le Développement), et à la demande du gouvernement canadien, je me rends au Rwanda à l'été 1992.

C'était dans le cadre d'un programme d'aide pour la démocratisation dans les pays en développement. Il semble que le gouvernement a reconnu mon expertise dans le domaine de l'administration et logistique en considérant que j'avais été directeur du scrutin pour trois élections générales dans la circonscription d'Athabasca.



Lieu de travail durant la mission

Les relations entre les ambassades européennes, américaine et canadienne ne sont pas bonnes. Le Rwanda demande des fonds pour les élections, mais les ambassadeurs craignent que ces fonds soient pour le support de la guerre. Il est évident qu'il est impossible d'avoir des élections dans les conditions présentes, c'est-à-dire, sans partis d'opposition et une guerre qui dure depuis deux ans. (C'est dans cette mission que j'ai réalisé qu'au Canada nous prenons la démocratie comme acquise.)

La mission s'est déroulée comme prévue. Ce que je trouvais difficile était toujours les déplacements dans les régions. Mes collègues rwandais devaient toujours avoir un permis spécial pour m'accompagner à chaque déplacement de Kigali, la capitale, pour se rendre en région. Les citoyens devaient toujours avoir en leur possession, leur carte d'identité qui indiquait, parmi maints détails, leur race et appartenance à un groupe ethnique.



Église Sainte-Famille, Kigali

Une fois la mission de dix jours complétés et mon rapport soumis au PNUD (c'était ma deuxième mission au Rwanda) le temps était venu pour moi d'entrer chez moi. Le PNUD fait les arrangements du vol et je devais partir de Kigali le mardi après-midi. Mardi matin, jour du départ, je reçois une demande du palais présidentiel que le Président voulait une audience avec moi. Bien que j'eusse fait demande au début de la mission pour une rencontre avec lui, je n'avais pas reçu de réponse.

Le même matin, l'ambassadeur des États-Unis me contacte pour me demander s'il peut participer à la rencontre – les relations entre l'ambassadeur américain s'étaient détériorées depuis le début de la guerre et le Président refusait tout contact avec les ambassadeurs. Je dis à l'ambassadeur que cette rencontre est à la demande du président Habyarimana et que lui seul peut décider. Eh bien, les contacts se sont faits et l'ambassadeur américain a pu se rendre à la rencontre comme « observateur » seulement.

La rencontre se déroule bien et les parties acceptent le fait qu'une élection est impossible tant que la guerre civile n'est pas terminée, que la formation de partis politiques soit permise et établis; que l'accès à toutes les régions du pays par les intervenants politiques soit permis et que le présent système de cartes d'identité soit modifié pour simplement indiquer que la personne est Rwandaise, en enlevant toute mention d'ethnie. Le président accepte à contrecœur les recommandations que la paix doit être négociée au plus tôt possible, et une fois la paix rétablie, les élections pourront se dérouler au pays. J'ai mis au clair avec le Président, durant les 45 minutes d'audience, que cela était les conditions que les ambassadeurs avaient établies avant de continuer leur support comme bailleurs de fonds pour le Rwanda. Le Président accepte et les négociations pour la paix débutent à Genève le mois suivant.

Nous savons bien malheureusement que, le 6 avril 1994, l'avion qui transportait le Président fut abattu près de l'aéroport de Kigali et le Président meurt dans l'écrasement. Cela a déclenché le génocide et nous connaissons bien les résultats catastrophiques.

Gary Ouellet

Avril 2021



Rwanda - Le pays des Mille Collines

